

Lutte de genre et accès foncier à l'ère de l'anthropocène :

Comprendre l'accès des femmes à la terre dans les sociétés rurales en transformation en RDC

Par

Patient Mulumeoderhwa Polepole

<https://www.iteco.be/revue-antipodes/co-transitions/article/lutte-de-genre-et-acces-foncier-a-l-ere-de-l-anthropocene>

Abstract

L'Anthropocène, caractérisé par des bouleversements écologiques majeurs et la rareté croissante des ressources naturelles, impose des transitions sociales, économiques, politiques et environnementales cruciales pour y faire face. En République Démocratique du Congo (RDC), ces transformations exacerbent les luttes pour l'accès aux ressources, affectant de manière disproportionnée les femmes en raison de leur vulnérabilité socio-économique et des rôles sociaux et familiaux spécifiques au genre. Les traditions patriarcales, renforcées par des institutions rigides, excluent souvent les femmes paysannes de l'accès à la terre, une ressource vitale pour leur survie et celle de leurs communautés. Cependant, au-delà des approches et cette perspective les victimisant, les femmes congolaises s'engagent activement dans la lutte pour re-négocier leur accès à la terre, utilisant divers mécanismes formels et pratiques. Cet article essentiellement basé sur nos expériences au cours des six dernières années à l'est de la RDC et la revue de la littérature, explore comment les perceptions de genre définissent et reconfigurent les normes et pratiques d'accès des femmes à la terre en RDC. Il examine également les stratégies employées par les femmes pour contourner les obstacles institutionnels et culturels, mettant en lumière leur résilience et leur capacité à s'adapter dans un contexte marqué par de profondes transformations écologiques, sociales et politiques.

Femmes face au patriarcat hégémonique et à l'anthropocène : de victime à actrice politique

Le 13 octobre 2010, plus de 2000 femmes venues des quatre coins du monde, dont 250 représentant.e.s de 48 pays, se réunirent dans la ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC)¹, pour dénoncer, entre autres crimes, les viols et les violences perpétrés à l'encontre des femmes depuis plus d'une décennie par les acteurs d'un conflit armé séculaire que certains présentent comme une guerre d'accès et de contrôle des ressources naturelles dont regorgent les régions de l'est du Congo. Bien que la légitimité de cette marche mondiale des femmes – Troisième Action Internationale de la Marche Mondiale des Femmes – soit incontestable, les femmes sont souvent « représentées de manière stéréotypée et réductrice, soit comme des victimes impuissantes de conflits violents entre hommes et nécessitant une aide à tout prix, soit comme des complices opportunistes ou naïves, souvent manipulées par des entrepreneurs politiques locaux ou nationaux, comme l'ont souligné Aymar Bisoka et *al.* (2024 :11) dans « Paysanneries et conflits violents » en parlant de la situation paysanne dans des régions d'Afrique et d'Amérique latine.

Entre-temps, un consensus s'est établi parmi les acteurs de divers secteurs de la société (académiques, praticiens et politiques) autour de la reconnaissance des luttes pour l'accès aux ressources naturelles comme étant inhérentes aux processus de transformations sociétales (Polepole & Mudinga 2024). Plus les ressources se raréfient, plus les luttes pour y accéder ou les contrôler deviennent ardentes et complexes. Ceci conduit, au fil du temps, à une dégradation continue et sans précédent de

¹ Bukavu : Marche Mondiale des Femmes <https://monusco.unmissions.org/bukavu-marche-mondiale-des-femmes>, consulté, le 04 août 2024.

l'environnement écologique et socioéconomique global, tout en renforçant les inégalités entre hommes et femmes, ainsi qu'entre élites et paysans prolétaires (Mudinga et al. 2024). L'ampleur et l'intensité de ces transformations, ainsi que leurs effets sur l'environnement global, ont mené à la reconnaissance, au sein du monde scientifique, des praticiens du développement et des politiques, des bouleversements sociaux et écologique depuis la « révolution industrielle » comme un nouvel âge géologique induit par l'action de l'homme : l'anthropocène.

Dans cet article, je vais mettre en lumière l'expérience des femmes congolaises dans leurs luttes pour l'accès aux ressources naturelles à l'ère de l'anthropocène, plus particulièrement l'accès au foncier à l'est de la RDC. Ces débats sont également alimentés par la reconnaissance croissante que l'égalité d'accès à la terre est cruciale pour le développement durable et la sécurité alimentaire, tant en Afrique qu'ailleurs dans le monde (Agarwal 2018). Avant d'en arriver à cette mise en lumière, je dresse une brève présentation de l'anthropocène.

En effet, le terme « Anthropocène » est aujourd'hui utilisé pour désigner une époque géologique marquée par l'impact significatif des activités humaines sur la vie terrestre (Zalasiewicz et al. 2011). Proposé initialement par Paul Crutzen au début des années 2000, ce concept suggère que les humains sont devenus une force géologique capable de modifier les processus naturels de la planète, y compris le climat, la biodiversité, et les cycles biogéochimiques (Ellis 2018 ; Crutzen & Stoermer 2021). Le terme « Anthropocène » souligne l'idée que les changements environnementaux observés actuellement - entre autres le réchauffement climatique, la déforestation massive, la perte de biodiversité, et la pollution - sont largement dus aux actions humaines, dépassant l'influence des forces naturelles (Steffen et al. 2011 ; Moore 2017 ; Ellis 2018). Les débats autour de l'Anthropocène concernent non seulement la définition précise de cette époque, mais aussi les implications éthiques, politiques, et sociales, notamment en matière de justice environnementale et de durabilité (Bonneuil 2017 ; Moore 2020). Toutefois, le concept est également critiqué pour sa généralisation. Ainsi, certains chercheurs préfèrent parler de « *Capitalocène* » pour insister sur le rôle du capitalisme dans ces transformations (Moore 2014), ou de « *Plantationocène* » pour mettre en avant les impacts historiques du colonialisme et de l'exploitation des terres (Haraway 2016 ; Bigé & Citton 2021). Ainsi, l'Anthropocène est à la fois une reconnaissance de l'influence humaine sur la Terre et un sujet de réflexion sur les responsabilités collectives et les inégalités face aux défis environnementaux mondiaux (Haraway 2016 ; Moore 2017 ; Ellis 2018).

Repolitiser les luttes des femmes pour leur meilleur accès à la terre

En RDC plusieurs évidences soulignent une tendance à la dépolitisation des luttes d'accès à la terre, notamment en ce qui concerne les peuples autochtones, les jeunes et les femmes (Polepole & Mudinga 2024). Cette dépolitisation a pour effet de rendre inaudibles et d'altérer le sens des revendications de ces acteurs. Cette situation a été exacerbée au fil du temps par le pluralisme juridique caractérisé par la juxtaposition des compétences entre institutions étatiques et coutumières sur une même terre, les revendications territoriales et identitaires de plus en plus nombreuses et complexes ainsi que l'interventionnisme des acteurs étatiques et non-étatiques (ONG, Agence Onusienne et de coopération au développement) dans la sécurisation des droits fonciers et/ou la conservation de la nature en milieu paysan. Aussi, les crises écologiques et la pression démographique ont au fil du temps exacerbé la dégradation et la raréfaction des terres agricoles, en milieu paysan du Sud-Kivu par exemple (Mudinga et al. 2024). Un milieu où des nombreux habitants et petits exploitants agricoles tirent essentiellement leurs moyens de subsistance des systèmes fonciers coutumiers et des services écosystémiques des forêts qui les entourent. Ainsi, en accord avec Mudinga et Wakenge (2021) les réponses à la crise foncière « s'enrayent au fil de leur mise en œuvre », sans produire des effets positifs, faute d'ancrage communautaire des acteurs de mise en œuvre et de la non-durabilité de leurs financements. De même, les approches mises en œuvre s'avèrent être très limitées dans la résolution des conflits impliquant des groupes armés locaux faute de prise en compte des expériences des structures préexistantes.

Cela s'explique par le fait que les interventions des acteurs non-étatiques - ONG internationales, institutions de coopération au développement, de conservation et de la Banque mondiale - sont souvent conçues dans l'optique d'atténuer, voire d'éradiquer, les disparités et injustices "systémiques" entre hommes et femmes. D'une part, elles visent à réduire les inégalités de genre ; d'autre part, elles ambitionnent d'atténuer la pression humaine sur les ressources naturelles afin de préserver la biodiversité et d'assurer la durabilité de l'environnement global. Ces interventions attribuent fréquemment l'exclusion des femmes de l'accès à la terre, ainsi que la dégradation de l'environnement, à des traditions "rétrogrades" qui perpétuent cette exclusion et mettent en péril le "bien commun de l'humanité" que représentent l'environnement et le climat. En RDC, la déliquescence de l'État, confronté à une multiplicité croissante de crises (économiques, politiques et sécuritaires), a conduit à une intensification des interventions internationales dans l'arène coutumière au cours des trois dernières décennies.

Mbobero : Les femmes dans la résistance contre l'accaparement des terres

Kabare, le 27 octobre 2021. Une vive tension a été observée dans la localité de Mbobero, au sein de la chefferie de Kabare, en raison d'une contestation paysanne liée à l'accaparement de leurs terres par l'ancien président de la RDC, Joseph Kabila². Entre 2016 et 2021, suite à ce contentieux, « 317 maisons et un hôpital ont été démolis, laissant environ 2 500 paysan(ne)s sans abri » (Shamamba 2021 :58). Depuis plusieurs années, un conflit foncier opposait alors la famille de Joseph Kabila, ancien Président de la RDC, aux habitants du village de Mbobero, situé dans la chefferie de Kabare, en Province du Sud-Kivu³. À la suite de tensions persistantes, la famille Kabila avait engagé un dialogue avec certains villageois, qui considéraient que la délimitation de la concession de Kabila avait conduit à la spoliation de leurs terres. Ce dialogue a abouti à une compensation financière, acceptée par certaines familles paysannes en échange de leur départ pacifique. Cependant, face à la résistance d'autres familles refusant de quitter les lieux, la famille Kabila a eu recours à la justice pour obtenir leur expulsion. Le jugement de la Cour de cassation a été rendu le 16 août 2023, à l'issue d'un combat juridico-médiatique de plusieurs années.

Des centaines de paysan(ne)s ont activement participé non seulement à la barricade de la route nationale n°2 (Bukavu-Goma) au niveau de Hongo, mais aussi à la bataille judiciaire, manifestant ainsi leur mécontentement face à l'exécution de ce jugement. Les terres en litige, couvrant 190 hectares et 80 ares devenus une concession privée, comprenaient principalement des champs exploités par les paysannes, ainsi que quelques habitations, une école et une structure sanitaire. Se sentant particulièrement ciblées, de nombreuses paysannes ont joué un rôle central dans l'installation et le maintien de la barricade, qui a duré plusieurs heures le 27 octobre, ainsi que dans le combat judiciaire et médiatique qui a suivi. Malgré le soutien de plusieurs ONG, les paysans ont perdu leurs terres. Ce cas où les femmes paysannes se joignent aux hommes dans la lutte foncière est comparable au concept de « *complementary struggle* » décrit par Vanessa Lamb (2017), qui examine l'intersection entre le genre, la terre et l'autorité foncière à trois niveaux de lutte : au sein de la communauté, entre communautés au niveau régional, et entre communautés et l'État, dans un contexte de transformation foncière à grande échelle en milieu rural au Cambodge.

Depuis deux décennies, les débats sur les luttes de genre dans la gouvernance des ressources naturelles, l'accès des femmes à la terre et leur contrôle des ressources foncières occupent une place croissante dans les domaines de l'anthropologie politique et de l'anthropologie juridique (Andretta 2019 ; Bashwira & van der Haar 2020 ; Mudinga & Bikungu 2021 ; Hillhorst et al. 2021 ; Polepole & Mudinga 2024). Ainsi, les questions de genre, et l'égalité des sexes en particulier sont présentées comme l'un des fondements

² Kabare : vive tension à Mbobero alors que la justice venait exécuter un jugement en faveur de la famille Kabila <https://laprunellerdc.cd/kabare-vive-tension-a-mbobero-alors-que-la-justice-venait-executer-un-jugement-en-faveur-de-la-famille-kabila/>, consulté le 08 mars 2024.

³ Affaire Mbobero : une victoire en Cassation pour la famille Kabila <https://laprunellerdc.cd/affaire-mbobero-une-victoire-en-cassation-pour-la-famille-kabila/>, consulté le 08 mars 2024.

incontournables du développement durable - des questions transversales dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) - par des acteurs politiques, de développement, ainsi que par des universitaires non féministes (Figuière et *al.* 2018 ; UICN 2020 ; Leal Filho et *al.* 2023 ; Valduga et *al.* 2023).

Lutte de genre dans l'accès foncier : transitions multiformes en Afrique et au-delà

Le débat actuel sur les luttes de genre dans l'accès au foncier en Afrique, en Asie et en Amérique latine est centré sur les dynamiques de pouvoir, les normes coutumières et les politiques qui influencent l'accès de femmes et d'autres catégories genrées à la terre. Il s'observe une certaine similarité, à une différence près.

A titre d'exemple, en Afrique, les luttes pour l'accès au foncier sont souvent enracinées dans des systèmes coutumiers où les droits fonciers sont principalement détenus par les hommes, ce qui marginalise les femmes, malgré leur rôle crucial dans la production agricole et la gouvernance des ressources naturelles au niveau paysan (Chigbu et *al.* 2019 ; Polepole et Mudinga 2024). Les femmes sont souvent exclues de l'héritage foncier, ce qui perpétue leur dépendance économique et sociale. La pénétration de la modernité (l'État, la religion, le néolibéralisme et la pression urbaine) dans l'arène coutumière y conduit des transformations complexes (Leeuwen et *al.* 2023). « La marchandisation foncière croissante au Sud-Kivu a modifié les rapports de force au point qu'on assiste à une déstructuration partielle des droits et d'institutions, et à une émergence des nouvelles dynamiques institutionnelles et normatives qui rentrent continuellement en compétition » (Baraka et *al.* 2021 :7 ; Polepole & Mudinga 2024). Ce qui ouvre également des nouvelles brèches d'accès à la terre pour les catégories fondamentalement marginalisées par les normes et pratiques coutumières. Il s'agit entre autres des jeunes célibataires, femmes et toute autre catégorie genrée. Les débats sur la RDC mettent en lumière la nécessité de réformer les lois foncières et les pratiques coutumières, en tenant compte des transformations contemporaines dans l'arène coutumière, pour garantir un accès égalitaire à la terre (Polepole & Mudinga 2024).

En Amérique latine, le débat est similaire mais s'accompagne de la question des droits des peuples autochtones, où les femmes jouent un rôle central dans la préservation des terres ancestrales. Toutefois, elles se heurtent à la fois aux discriminations de genre et aux pressions des politiques néolibérales qui favorisent l'accaparement des terres par des entreprises privées ou les néo-féodaux (Zrinski & Seiwald 2023). Le débat met en avant la résistance des femmes autochtones et rurales contre ces dynamiques, ainsi que l'importance de reconnaître et de protéger leurs droits fonciers à travers des politiques inclusives et sensibles au genre.

Envisager la transition à partir des expériences comparées et multi-échelles

Trois grandes conclusions ressortent de cette analyse, mettant en exergue les facteurs relatifs à l'impact des transformations écologiques, sociales, politiques et économiques, ainsi que le rôle des acteurs et institutions à différentes échelles dans la perpétuation ou la transformation des (in)égalités de genre :

Tout d'abord, l'impact de l'Anthropocène sur les transformations en cours. L'Anthropocène se caractérise par des changements climatiques drastiques, une perte de biodiversité et une raréfaction des ressources naturelles. Ces transformations environnementales posent des défis considérables aux sociétés humaines, nécessitant des adaptations à différents niveaux : social, économique, politique et environnemental. En RDC, comme ailleurs, l'Anthropocène intensifie la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, notamment la terre, exacerbant ainsi les inégalités existantes et les conflits.

Ensuite, les luttes de genre dans l'accès à la terre. Les études sur le genre montrent que les femmes sont souvent marginalisées dans l'accès aux ressources naturelles en raison de normes sociales patriarcales et de rôles traditionnels. Les traditions patriarcales et les institutions rigides représentent des obstacles majeurs à l'accès des femmes à la terre. Les normes sociales souvent dictent que les femmes ne peuvent hériter ou posséder de la terre, laissant cette ressource sous le contrôle des hommes. De plus, les pratiques institutionnelles telles que les enregistrements fonciers biaisés et les processus judiciaires discriminatoires renforcent ces exclusions. En RDC, cette marginalisation est aggravée par des institutions formelles et informelles qui perpétuent les inégalités de genre. Toutefois, les femmes ne sont pas uniquement des victimes passives ; elles élaborent des stratégies pour naviguer et transformer ces structures inéquitables.

Enfin, les stratégies de résistance et de re-négociation de l'accès foncier des femmes. L'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles est un enjeu crucial à l'échelle mondiale. Bien que les droits des femmes en matière d'accès à la terre et aux ressources naturelles aient souvent été minimisés ou niés au profit des hommes, elles jouent un rôle essentiel dans la production agricole et la gestion des ressources naturelles à l'échelle locale. Cette situation résulte principalement de deux facteurs : le patriarcat hégémonique perpétué par les traditions et coutumes, et le renforcement de cette inégalité par des interprétations erronées de la religion, principalement en Afrique et en Amérique latine. Malgré l'évolution des politiques et législations foncières vers plus d'inclusivité, des flous juridiques persistent, bénéficiant à ceux qui maîtrisent le mieux l'information juridique sur le foncier.

Cet article a exploré comment les perceptions de genre définissent et reconfigurent l'accès des femmes à la terre dans le contexte des bouleversements écologiques de l'Anthropocène en RDC. Les femmes du Sud-Kivu, malgré les obstacles institutionnels et culturels, développent des stratégies innovantes pour renégocier leur accès à la terre, illustrant leur résilience et leur capacité d'adaptation. Ces actions soulignent la nécessité de prendre en compte les transitions sociales, économiques, politiques et environnementales tant au niveau local qu'au niveau global pour garantir une distribution équitable et contextualisée des ressources naturelles dans un monde en constante transformation. Cette étude pourrait inspirer des recherches futures sur les transformations foncières, les mécanismes de mobilisation des communautés rurales et les effets des politiques publiques sur les droits fonciers, en intégrant une perspective comparative et interdisciplinaire.

Bibliographie

- Agarwal, B. (2018). Gender equality, food security and the sustainable development goals. *Current opinion in environmental sustainability*, 34, 26-32.
- Akilimali, J.B., Hoffmann, K. & Ansoms, A. Projets de sécurisation foncière formalisée à l'épreuve d'un déficit d'appropriation au Sud Kivu (RD Congo). *Congo Research Briefs* 7, 13p.
- Bigé, R. & Citton, Y. (2021). Ouvertures du décolonial à l'âge du Plantationocène. *Multitudes*, 84(3), 108-112. <https://doi.org/10.3917/mult.084.0108>.
- Bisoka, A.N., Tangara, M. B., Soré, Z., & Mathys, G. (2024). Introduction. Repolitiser les paysanneries dans les conflits violents en Afrique et en Amérique latine. *Revue internationale des études du développement*, (255), 9-38. <https://doi.org/10.4000/11zhh>
- Bonneuil, C. (2017). Capitalocène: Réflexions sur l'échange écologique inégal et le crime climatique à l'âge de l'Anthropocène. *EcoRev'*, 44, 52-60. <https://doi.org/10.3917/ecorev.044.0052>
- Chauveau, J.P., Grajales, J. & Léonard, É. (2020). Introduction: foncier et violences politiques en Afrique. *Revue internationale des études du développement*, 243(3), 7-35. <https://doi.org/10.3917/ried.243.0007>
- Chigbu, U. E. (2019). Anatomy of women's landlessness in the patrilineal customary land tenure systems of sub-Saharan Africa and a policy pathway. *Land Use Policy*, 86, 126-135.

- Crutzen, P.J., Stoermer, E.F. (2021). The 'Anthropocene' (2000). In: Benner, S., Lax, G., Crutzen, P.J., Pöschl, U., Lelieveld, J., Brauch, H.G. (eds) Paul J. Crutzen and the Anthropocene: A New Epoch in Earth's History. The Anthropocene: Politik—Economics—Society—Science, vol 1. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-82202-6_2
- Haraway, D. (2016). Anthropocène, Capitalocène, Plantationocène, Chthulucène: Faire des parents. *Multitudes*, 65(4), 75-81. <https://doi.org/10.3917/mult.065.0075>
- Leal Filho, W., Kovaleva, M., Tsani, S. et al. Promoting gender equality across the sustainable development goals. *Environ Dev Sustain* 25, 14177–14198 (2023). <https://doi.org/10.1007/s10668-022-02656-1>
- Leeuwen, M., van der Haar, G., Ansoms, A., Baraka Akilimali, J., Mushagalusa Mudinga, E., Mulumeoderhwa Polepole, P. & Munezero, C. (2023). Localized land tenure registration in Burundi and eastern DR Congo: Contributing to sustainable peace? *Global Environmental Change*, 83, 102763. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2023.102763>
- Moore, J.W. (2014). The capitalocene. *Part II: Abstract social nature and the limits to capital*.
- Moore, J.W. (2017). The Capitalocene Part II: accumulation by appropriation and the centrality of unpaid work/energy. *The Journal of Peasant Studies*, 45(2), 237–279. <https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1272587>
- Moore, J.W. (2020). « Le Capitalocène et la justice planétaire », *Études digitales*, n° 9, 2020 – 1, *Capitalocène et plateformes. Hommage à Bernard Stiegler*, p. 53-65 <https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11521-2.p.0053>
- Mudinga, E., Muzalia, G., Musamba, J., Polepole, P., & Van Acker, T. (2024). Climate Change and Conflict in the RUZIZI Plain (DRC). Angaza Institute, GEC-SH & CRG Klimsec Research Report. 45p. <https://www.gicnetwork.be/climate-change-and-conflict-ruzizi-drc>
- Mudinga, E.M. & Wakenge, C.I. (2021). Land Crisis and Stakeholders' Responses in the Democratic Republic of the Congo. Congo Research Briefs Issue 9, SSRIC, Governance in Conflict Network, GEC-SH, CRG and CRP.
- Polepole, P.M. & Mudinga, E.M. (2024). Sécurisation foncière décentralisée : paix durable ? Paysans, autorités publiques et conflits dans l'arène coutumière au Sud-Kivu, RDC. In A. Bashizi, A. Jamar, D. Samnick, V.C. Alimirhu (Eds), *Conjonctures de l'Afrique centrale 2024*, p.201-232.
- Seguino, S. (2016). *Financing for Gender Equality in the Context of the Sustainable Development Goals*. Discussion Paper n°11, New York: UN Women, 28p.
- Steffen, W., Grinevald, J., Crutzen, P. & McNeill, J. (2011). The Anthropocene: conceptual and historical perspectives. *Phil. Trans. R. Soc. A* 369 : 842–867 <https://doi.org/10.1098/rsta.2010.0327>
- UICN (2020). Genre et gouvernance des ressources naturelles : Combattre les inégalités et donner aux femmes les moyens de gérer durablement les écosystèmes. UICN : Gland, Suisse
- Valduga, I. B., Lima, M. A. D., Castro, B. C. G., Fuchs, P. G., Amorim, W. S. D., & Guerra, J. B. S. O. D. A. (2023). A balanced scorecard proposal for gender equality and sustainable development. *Sustainability*, 15(19), 14384.
- Zalasiewicz, M., Williams, M.Haywood, A. & Ellis, M. (2011). The Anthropocene: a new epoch of geological time? *Phil. Trans. R. Soc. A* 369 : 835-841 <https://doi.org/10.1098/rsta.2010.0339>
- Zrinski, U. & Seiwald, J. (2023). Increasing Women's Ownership and Control of Productive Assets: Financiamiento para la Igualdad de Género en América Latina y el Caribe (Spanish). World Bank Group. United States of America. Retrieved from <https://coilink.org/20.500.12592/n5tb56j> on 21 Aug 2024.